



Maxforce[®] PLATIN

Utilisation exclusivement professionnelle

AMM FR-2019-0096 • Contient :
1,026 % (technique) m/m Clothianidine
Gel prêt à l'emploi (RB) • TP18

30 g e

INSECTICIDE

✓ Appât contre les
blattes juvéniles
et adultes



FR84116343G

Insectes visés (blattes juvéniles et adultes) :

- *Blattella germanica*
- *Blatta orientalis*
- *Periplaneta americana*.

**LIRE IMPERATIVEMENT LE MODE D'EMPLI ET
LES PRECAUTIONS D'UTILISATION AVANT USAGE.**



ATTENTION

MAXFORCE[®] PLATIN - TP18 - AMM FR-2019-0096 - Contient 1,026 % (technique) m/m Clothianidine (CAS n°210880-92-5) Appât sous forme de gel (prêt à l'emploi) - Détenteur de l'AMM : BAYER S.A.S. (69) - 16 rue Jean-Marie Leclair CS90106 69266 LYON CEDEX 09 - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUN209 - Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one, 5-chloro-2-méthyl-isothiazol-3-one/2-méthylisothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. P273 - Eviter le rejet dans l'environnement. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. **PREMIERS SOINS - Conseils généraux : La nature du produit dans son emballage commercial, rend improbable tout déversement. Toutefois dans le cas de quantités significatives déversées les mesures suivantes sont applicables. S'écarter de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. **En cas de contact avec la peau :** enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison. **En cas de contact avec les yeux :** rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. **En cas d'ingestion :** rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir. En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. Lire les instructions avant emploi. En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur le site internet : www.quickids.com**

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

MG41-60UO-400D-1VR1

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :

Bayer SAS - Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106 - 69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE
www.es-bayer.fr

Numéro de lot / date de fabrication : voir carbucho
Date de péremption : voir ci-contre

EMB : Bayer S.A.S.

© Maxforce est une marque déposée Bayer

Bayer Service infos Hygiène
Publique et Rurale
0 800 001 641 Service & appel
gratuits

Bayer

Maxforce PLATIN • 30 g • FR • Réf. : FR84116343G
• Article : 84079561 • Dimension : L 84 mm x H 78 mm

Recommandations pour les Industries Agro-Alimentaires (IAA)

Afin d'éviter toute contamination de l'alimentation, il est obligatoire de suivre les recommandations suivantes quel que soit le type d'application :

- Couvrir les chaines de production.
- Ne pas appliquer directement sur les zones de préparation d'aliments ou les zones récemment traitées avec un insecticide qui contaminerait l'appât.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Mesures de gestion du risque

- Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (en nitrile norme NF EN 374).

- Appliquer de manière ciblée dans des zones non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Eviter le contact avec la peau.
- Se laver les mains et la peau exposée avant de manger et après utilisation.
- Ne pas appliquer directement sur des surfaces sur lesquelles de la nourriture ou des aliments pour animaux sont conservés, préparés ou consommés.
- Appliquer dans des zones inaccessibles aux enfants et animaux.
- Ne pas essayer d'ouvrir et de recharger la cartouche/seringue.

Stockage

- Conserver dans le conteneur d'origine.
- Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

- Protéger du gel.
- Conserver à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage: 2 ans.

Élimination du produit et de son emballage

- Le retrait des gouttes de gel/appât usagés doit être effectué par un professionnel de la lutte contre les nuisibles.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes, etc.), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.



INSECTICIDE

Appât contre les blattes juvéniles et adultes

Utilisation exclusivement professionnelle

AMM FR-2019-0096 • Contient : 1,026 % (technique) m/m Clothianidine
Gel prêt à l'emploi (RB) • TP18



4 x 30 g e

Gel insecticide destiné aux professionnels de la désinsectisation pour la lutte contre les blattes juvéniles et adultes.

ATTENTION

MAXFORCE® PLATIN - TP18 - AMM FR-2019-0096 - Contient 1,026 % (technique) m/m Clothianidine (CAS n°210880-92-5) Appât sous forme de gel (prêt à l'emploi) - Détenteur de l'AMM : BAYER S.A.S. (89) - 16 rue Jean-Marie Leclair CS90106 69266 LYON CEDEX 09 - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUR208 - Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one, 5-chloro-2-méthyl-isothiazol-3-one/2-méthylisothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. P273 - Eviter le rejet dans l'environnement. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Eliminer le contenu/réceptif dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. **PREMIERS SOINS : Conseils généraux :** La nature du produit dans son emballage commercial, rend improbable tout déversement. Toutefois dans le cas de quantités significatives déversées les mesures suivantes sont applicables. S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. **En cas de contact avec la peau :** enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison. **En cas de contact avec les yeux :** rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. **En cas d'ingestion :** rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir. En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté), appeler le 15/112. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. Lire les instructions avant emploi. En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur le site internet : www.quickids.com

MG41-60U0-400D-1VR1
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

Bayer Service infos Hygiène Publique et Rurale
0 800 001 641 Service & appel gratuits

EMB : Bayer S.A.S.

Numéro de lot / date de fabrication : voir cartouche
Date de péremption : voir sur étiquette 30 g

Bayer
Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :
Bayer SAS
Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE
www.es-bayer.fr



Informations générales

L'appât Maxforce® Platin est un gel prêt à l'emploi à base de clothianidine. Ce gel contient des ingrédients nutritionnels micro encapsulés (billes bleues) très appétents pour les blattes et notamment sur les formes juvéniles, habituellement plus difficiles à contrôler.

L'appât Maxforce® Platin possède une grande efficacité contre les blattes à tous leurs stades de développement et assure ainsi un contrôle sur l'ensemble de la population présente sur le site.

La couleur blanche de cette nouvelle matrice avec la présence des microcapsules permet une application discrète et facilement identifiable.

Doses et usages

Cibles:

- Blatte germanique (*Blattella germanica*) - Stades nymphe et adulte
- Blatte orientale (*Blatta orientalis*) - Stades nymphe et adulte
- Blatte américaine (*Periplaneta americana*) - Stades nymphe et adulte
- Poisson d'argent gris (*Ctenolepisma longicaudata*)

Lieux : en intérieur

- Locaux domestiques.
- Locaux de manipulation et de stockage des aliments.
- Bâtiments publics.

- Logement pour animaux à petite échelle (par exemple, zoos, animaleries, chenils, cabinets vétérinaires, abris pour animaux de laboratoire, etc.) (uniquement à l'intérieur des bâtiments, locaux de manipulation et de stockage des aliments, en excluant les étables, les enclos et les cages pour animaux).

Doses :
Ne pas appliquer le produit plus d'une fois par mois.

Blatte :
Appliquer en gouttes de 0, 1 g (environ 7 mm de diamètre).
La dose d'application est ajustée à la densité d'infestation :

- Faible infestation : les blattes sont rarement observées pendant la journée.
- Forte infestation : les blattes sont généralement visibles pendant la journée.

	Faible infestation	Forte infestation	Pour une efficacité optimale, laissez l'appât au minimum :
Blatte germanique	0, 1 g/m ² (1 goutte)	0,2 g/m ² (2 gouttes)	14 jours
Blatte orientale	0,2 g/m ² (2 gouttes)	0,2 g/m ² (2 gouttes)	4 semaines
Blatte américaine	0,2 g/m ² (2 gouttes)	0,3 g/m ² (3 gouttes)	12 semaines

Un nouvel appât frais peut-être réappliqué si les blattes sont toujours visibles, après un mois.

Poisson d'argent gris :
Appliquer à la dose de 0,1422 g/m² soit 8 gouttes de 4 mm de diamètre.

L'appât en gel doit rester en place pendant une période minimum de 8 semaines pour une efficacité optimale. Si les poissons d'argents sont toujours visibles, un nouvel appât frais peut-être réappliqué.

Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées. Respecter les doses d'emploi du produit.
- Appliquer le produit biocide à l'aide d'un pistolet applicateur de gouttes.
- Une fois le traitement terminé, retirer la cartouche vide et l'éliminer en toute sécurité. Si la cartouche n'est que partiellement utilisée, la retirer de l'applicateur, la fermer avec le capuchon fourni et la stocker comme indiqué.

- Avant de traiter, inspecter la zone à traiter afin d'identifier les zones infestées en repérant les lieux d'agrégation et de passage :
Les lieux d'agrégation sont souvent des endroits sombres et humides (fissures, infructuosités) les matériels électriques placés contre des murs (réfrigérateurs, four, etc.), évier, lavabos, gaines d'aération, etc.

Les lieux de passage sont généralement les plinthes, tuyaux, les gaines électriques, les bouches d'aération.

- Ne pas oublier les parties communes : les blattes se déplacent dans un immeuble par des accès tels que les canalisations et conduits techniques.
- Cette inspection peut se faire en utilisant par ex. des pièges et/ ou des aérosols de débusquage ; en recherchant des déjections, des mues, des oothèques, etc.
- Appliquer le produit biocide à l'intérieur et autour des refuges des blattes/ poissons d'argent et, si possible, entre ces zones et les sources de nourriture.

- Appliquer le produit dans des endroits où l'intensité de la lumière est faible. Éviter les applications dans des endroits excessivement poussiéreux, humides ou gras.
- Ne pas appliquer dans les étables, des enclos ou des cages pour animaux d'élevage.
- Ne pas appliquer sur des endroits récemment traités avec d'autres insecticides.
- Ne pas appliquer le produit sur des surfaces absorbantes.
- Ne pas exposer les appâts au soleil ou aux sources de chaleur.

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement. Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).

- Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance.

- Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).

Pour un traitement contre les blattes:
- Ecarter toutes les sources de nourritures de la zone infestée afin de favoriser l'ingestion de l'appât.

- Appliquer le produit sous forme de spots (gouttes) à proximité de coins, de fissures et de crevasses (par exemple, derrière ou sous des équipements et des meubles tels que des comptoirs, des réfrigérateurs, des cuisinières, des éviers, des baignoires, etc.), des évacuations, des conduits de service, des cages d'ascenseurs, des tuyaux ... Appliquer également le produit dans les zones d'entrée des blattes afin de prévenir toute nouvelle infestation.

- Le produit biocide est particulièrement utile dans les zones sensibles où l'utilisation de formulations insecticides classiques est restreinte, par exemple à proximité d'équipements électriques et électroniques, etc.

Lorsque l'infestation persiste, l'installation d'appâts supplémentaires dans les zones périphériques du site facilitera le contrôle. Dans le cas d'infestations sévères une ou plusieurs applications supplémentaires peuvent être nécessaires, dans la limite d'une application par mois.

Lors des contrôles, vérifier les endroits traités et réappliquer le gel si nécessaire dans les zones fortement fréquentées. Lorsque le gel est entièrement consommé, le réappliquer au même endroit car les blattes laissent des sécrétions et des excréments pour attirer leurs congénères.

L'effet du produit peut être rapidement mis en évidence, avec l'observation de blattes mortes moins de 24 heures après le début du traitement.

Le niveau de contrôle atteint son maximum entre six jours et deux mois après le traitement, en fonction du niveau d'infestation et tant que le gel est présent.

Pour un traitement contre les poissons d'argent:

Déposer de nombreuses petites gouttes (sans dépasser la dose autorisée) dans les zones où le lépisme s'abrite et vit. Ces zones peuvent être sous / derrière les plinthes, sous des parements en bois ou d'autres zones offrant un refuge.





Maxforce[®] PLATIN

INSECTICIDE

✓ Appât contre les blattes juvéniles et adultes

Utilisation exclusivement professionnelle

AMM FR-2019-0096 •
Contient : 1,026 % (technique) m/m Clothianidine
Gel prêt à l'emploi (RB) • TP18



10 x 4 x 30 g^e



Blattes

Gel insecticide destiné aux professionnels de la désinsectisation pour la lutte contre les blattes juvéniles et adultes.

ARTICLE 84079561



ATTENTION

MAXFORCE[®] PLATIN - TP18 - AMM FR-2019-0096 - Contient 1,026 % (technique) m/m Clothianidine (CAS n°210880-92-5) Appât sous forme de gel (prêt à l'emploi) - Détenteur de l'AMM : BAYER S.A.S. (69) - 16 rue Jean-Marie Leclair CS90106 69266 LYON CEDEX 09 - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one, 5-chloro-2-méthyl-isothiazol-3-one/2-méthylisothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. P273 - Eviter le rejet dans l'environnement. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale. **PREMIERS SOINS : Conseils généraux :** La nature du produit dans son emballage commercial, rend improbable tout déversement. Toutefois dans le cas de quantités significatives déversées les mesures suivantes sont applicables. S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. **En cas de contact avec la peau :** enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison. **En cas de contact avec les yeux :** rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. **En cas d'ingestion :** rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir. En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. Lire les instructions avant emploi. En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 001 641 ou être consultée sur le site internet : www.quickfds.com

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

Numéro de lot / date de fabrication : voir cartouche
Date de péremption : voir sur étiquette 30 g

MG41-60U-400D-1VR1

Bayer Service **infos** Hygiène Publique et Rurale
0 800 001 641 Service & appel gratuits



i Plus d'infos sur notre site internet es-bayer.fr

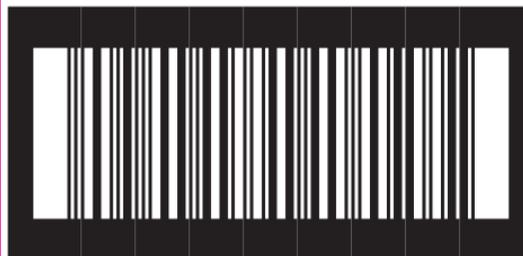
Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :

Bayer SAS

Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE

EMB : Bayer S.A.S.

© Maxforce est une marque déposée Bayer



2 370047 900461 5

FR84087726G

Bayer